

SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL des  
EAUX de la  
MONTAGNE NOIRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

### Séance du mercredi 14 décembre 2016 à 18 heures

Nombre de Délégués : 120

En exercice : 120

Présents : 68

Procurations : 07

Nombre de votants : 75

Point de l'ordre du jour : 09

Objet :

**BORDEREAU DES PRIX  
UNITAIRES DES  
BRANCHEMENTS  
PARTICULIERS -  
ACTUALISATION**

Les membres du Comité du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire se sont réunis, au siège de l'établissement, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur **Gilbert HEBRARD**, Conseiller Départemental de la Haute-Garonne, Maire de VENDINE.

Date de la convocation des délégués : lundi 5 décembre 2016

Présents : Laurent GALAUP, Gérald LEFER, Vincent PRADELLES, Jacques PINEL, Julien CHEVREL, Serge BIENNES, Gérard IZARD, Liliane ORTEGA, Marc CASSARO, Roger FERRANDO, Paul ZENATTI, Michel CLARET, Anne LAURENT, Marcel MARCHANT, Marie-Gabrielle DAYMIER, Gisèle CAILLIVE, Gisèle VERGÉ, Jean-Pierre CAZELLES, Pierre AVERSENG, Daniel GRANDJACQUOT, Martine MOLBERT-GINESTE, Jacques DREUILHE, Dominique REUMONT, Isabelle COUTUREAU, Jean-Louis BOSCH, Suzanne IZARD, Martina CLOUZEAU, Carole TAILLADES, Albine FOURNIER, Anne FOURES, Alfred LUPION, Robert COMBES, Christiane PALOSSE, Christian CROUX, Christophe CANDELOTTO, Georges ARNAUD, André BONHOURE, Alain HAMON, Yves LAFONT, Pascal BERSEILLE, Katherine GIRAULT, Jean-Paul MARTIN, Moïse LUX, Roger BOURGAREL, Pierre CSILLAG, Daniel BLANC, Christian COMBECAVE, Sylvie CREMEY, Laurence RIVIERE, Solange VIEILLESCAZES, Gérard SEGUR, Edgard PAYRASTRE, Chantal BIENVENU, Claudine SANTALO, Daniel RUFFAT, Didier CASTAGNE, Denis MAGRE, Pascal MERIC, François TUDELA, Serge CAUSSINUS, Camille BOUSCATTEL, Claudine DAL MASO, Jean LAGOUTTE, Gilbert HEBRARD, Consuelo RACAUD, Roger MARQUIE, Guy CAROL, Georges AT.

Absents Excusés : Danièle FABRE, Annie PILLOT, Mélanie PETIT DIT DARIEL, André FONTES, Jean-Marc FAGET, Louis PALOSSE, Philippe GUY, Yvon BONTEMPS, Davy BRESSOLLES, Mario ARCARI, Lucien DONATO, Xavier THERON, Thierry CROUTCH, Pierre BRESSOLLES.

Pouvoirs : André FONTES a donné pouvoir à Daniel GRANDJACQUOT, Lionel VIGNA a donné pouvoir à Julien CHEVREL, Raymond MARTINAZZO a donné pouvoir à Laurence RIVIERE, Gilbert MANENC a donné pouvoir à Marie-Gabrielle DAYMIER, Vincent JONQUIERES a donné pouvoir à Gisèle VERGÉ, Louis PALOSSE a donné pouvoir à Gilbert HEBRARD, Nadine FLOUREUX a donné pouvoir à Jean-Paul MARTIN.

Monsieur **Christian CROUX** a été élu **secrétaire de séance**.

**L**e Président rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les branchements particuliers sont réalisés par le Syndicat et que le chiffrage des prestations est établi au moyen d'un bordereau des prix unitaires approuvé par les membres du Comité Syndical, le 9 décembre 2014.

Il indique que, pour l'année 2017, les tarifs ne changent pas et qu'il convient seulement de rajouter l'article suivant :



- Le code 83204 – regard en ciment renforcé 800X800X400, pour un forfait à 768 € HT le regard.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré,

Le COMITE DU SYNDICAT décide, **à l'unanimité des voix** :

1. D'adopter les tarifs ainsi réajustés ;
2. De dire que les tarifs réajustés sont applicables à compter **du 1<sup>er</sup> janvier 2017**.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.



Le Président  
**Gilbert HEBRARD**



Date de la signature : 16/12/2016